

## LE MODE SUBJONCTIF



Ce nom vient du latin « subjunctivus (modus) », « qui sert à lier » ; le subjonctif est surtout un mode de la dépendance : le verbe subordonné est joint, relié à un verbe principal (« *Je veux qu'elle vienne* »). On peut rapprocher subjonctif de subjectif. L'indicatif et le subjonctif ne s'opposent cependant pas suivant la distinction réalité / irréalité, car le subjonctif peut aussi exprimer une action réelle (« *je regrette qu'il soit venu* »). Le subjonctif a quatre temps ; présent, passé, imparfait et plus-que-parfait.

Il dépend d'un verbe de désir, volonté, sentiment. La plupart du temps, il est derrière la conjonction de subordination que ou qu'.

*Quoi que tu fasses, tu réussis*

*Quelle que soit la solution envisagée, je m'inclinerai.*

Si la proposition principale est négative, interrogative ou hypothétique, la proposition relative est normalement au subjonctif. Dans ce cas c'est un pronom relatif qui l'introduit.

*Il n'y a que cette proposition qui soit acceptable.*

## LE MODE IMPERATIF



Il tire son nom du latin « imperativus », « qui a été ordonné ». Il exprime l'ordre ou la défense. Il n'a que trois personnes « car on ne commande proprement qu'à ceux à qui on s'adresse, à qui on parle » (« Grammaire de Port-Royal », 1660). Il n'a que deux temps ; le présent et le passé.

## LE MODE INFINITIF



Le nom « infinitif » est un emprunt (1368) au latin « infinitivus (modus) », du latin classique « infinitus », qui signifie « sans fins, sans limites, indéfini » (qui donne « infini »). L'infinitif exprime en effet l'idée abstraite de l'action verbale, non délimitée, ni par le temps, ni par la personne. C'est la raison pour laquelle il ne se conjugue pas avec des pronoms personnels. Il n'a que deux temps ; le présent et le passé.

## LE MODE PARTICIPE



Le mot « participe » est emprunté au latin « participium » (1246), dérivé de « particeps », « qui a une part de, qui partage ». Il désigne une sous-classe mixte, qui participe à la fois du verbe et de l'adjectif : le participe (présent ou passé) est la forme adjectivale du verbe. Le participe a trois temps ; présent, passé et gérondif. Le gérondif exprime les circonstances de l'action exprimée par le verbe principal.

Les modes peuvent être classés suivant la manière dont le locuteur envisage les actions.

- l'infinitif (présent et passé)
- le participe (présent, passé et le gérondif)
- le subjonctif (présent et passé, imparfait et plus-que-parfait)
- l'impératif (présent et passé)
- l'indicatif (présent, passé composé, imparfait, plus-que-parfait, passé simple, passé antérieur, futur simple, futur antérieur, conditionnel présent, conditionnel passé).

# LES MODES VERBAUX



Etymologiquement, « mode » vient du latin *modus*, « mesure ». Il désigne donc une règle, manière, une habitude collective, us ou coutume. Sa racine indo-européenne est \*med[1] qui signifie « mesurer, conseiller » dont sont aussi issus, en latin, *meditor*, qui donne méditer, médiateur, et médecin. Cette signification de mesure, règle, loi, prescription, se retrouve dans plusieurs locutions latines utilisées en Français comme :

- *Modus operandi*, mode opératoire
- *Modus vivendi*, mode de vie.

Le mode du verbe est la manière dont l'action exprimée par le verbe est conçue et présentée, si elle est réalisable, mise en doute, affirmée ...

# QU'EST-CE QU'UN VERBE ?

Le verbe est un mot (ou une suite de mots) qui se conjugue à différents **temps** (présent, passé composé, etc.), **modes** (indicatif, subjonctif, etc.) et **voix** (active/passive). Il varie aussi en **nombre** (singulier/pluriel), en **personne** (je, tu, il, etc.) et parfois en **genre** (masculin/féminin).

Les nombreuses formes que possèdent les verbes sont reprises dans des séries figurant dans les

« tables de conjugaison », que l'on appelle « temps verbaux ». Chacun de ces temps - présent, passé composé, imparfait, etc. - exprime une **nuance de sens** particulière.

La plupart des verbes en possèdent chacun une vingtaine.

Le verbe exprime des actions, des événements et des états en les situant dans le temps. Il indique **l'époque** - le passé, le présent ou l'avenir - à laquelle ils ont eu, ils ont, ils auront ou devraient avoir lieu du **point de vue** de celui qui parle. Le locuteur peut se tromper, mentir ou encore chercher à éviter la précision.

Conjugués à leurs différentes formes, les verbes permettent aussi de **situer** les événements les uns par rapport aux autres en indiquant lesquels se produisent avant (antérieurement), en même temps que (simultanément) ou après (ultérieurement) les autres.

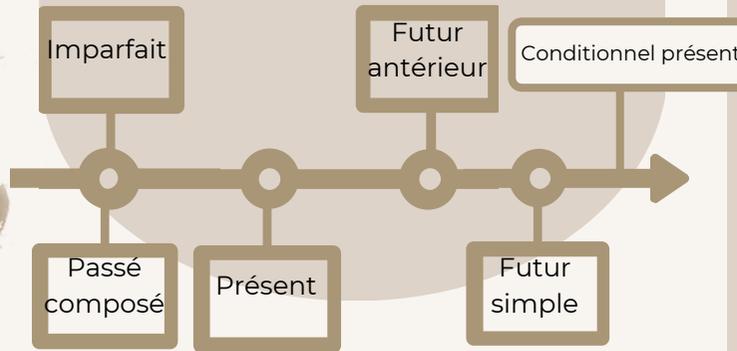
Les formes verbales fournissent ainsi les indices grâce auxquels on peut « ranger » les événements dans l'ordre dans lequel ils se sont déroulés.

« Antérieur » vient de « ante », « avant ».  
 « Simultané » renvoie à « simultas », qui signifie « rivalité, compétition ».  
 « Postérieur » vient de « post », « après », tandis que dans son synonyme « ultérieur », on retrouve ultra, « qui est au-delà, de l'autre côté ».

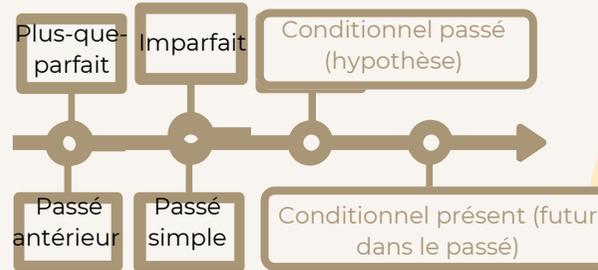
# LE MODE INDICATIF



« Indicatif » est emprunté au latin « indicativus (modus) », mode « qui indique », c'est-à-dire qui présente le procès (action verbale) brut, sans interprétation.



Temps du discours



Temps du récit

Les « temps » de la table de conjugaison présentent les différentes formes du verbe, mais celles-ci ne correspondent pas toujours aux indications de la chronologie et des horloges. Ils ne désignent pas les époques - le passé, le présent et l'avenir - d'une manière aussi exacte et réaliste que le font le calendrier et les montres.

- Dans deux minutes [époque : futur], je l'ai fini (temps verbal : passé composé).
- Je pars (temps verbal : présent] demain [époque : futur].
- Avidé de conquêtes nouvelles, Jules César [époque : passé historique] envahira [temps verbal : futur simple] la Gaule.

Celui qui parle (le locuteur) emploie les différents temps verbaux (passé composé, présent, futur simple) non pas pour situer réellement les actions à des époques précises, mais pour **donner l'impression qu'elles sont déjà réalisées** (j'ai fini), pour les présenter comme étant à venir (envahira) ou afin de les laisser imaginer comme étant en train de se dérouler (je pars).

L'indicatif a **dix temps verbaux** (présent, passé composé, imparfait, plus-que-parfait, passé simple, passé antérieur, futur simple, futur antérieur, conditionnel présent, conditionnel passé). Les temps **composés** se forment avec l'auxiliaire avoir ou être au temps simple qui leur correspond + le participe passé du verbe conjugué. Ils désignent une action **antérieure** au temps simple qui leur correspond.

## Attention

Parfois, on ajoute à la liste des cinq modes le conditionnel (présent et passé)

- Elle **partirait** volontiers. - Le conditionnel (présent), à la voix active présente un souhait d'une manière polie, ou une hypothèse, avec prudence.
- Ces mystérieuses statues **auraient été sculptées** par le fantôme du méchant prince condamné à errer dans ce château. - Le conditionnel (passé, voix passive) sert aussi à exprimer des faits non vérifiés.

Le conditionnel fait aujourd'hui partie des temps de l'indicatif.